

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE Mensuel

n° 237
DÉCEMBRE
2022

www.ville-lacreche

 Ville de La Crèche

p. 2

Programme du
marché de Noël

p. 5

Inauguration de la
permanence
associative

p. 7

Horaires de la navette
gratuite



L'édito

Ainsi s'achève 2022. Une année durant laquelle les moyennes de températures n'auront jamais été aussi élevées et la pluviométrie n'aura jamais été aussi basse. Le déficit en eau a atteint 73 % en juillet sur notre territoire. Ces changements climatiques, annoncés depuis plusieurs années, sont dorénavant une réalité que nous devons intégrer dans notre vie quotidienne. Même si nos préoccupations de ce mois de décembre concernent plus nos dépenses de chauffage et le prix des énergies, nous devons anticiper et organiser, notamment les futurs îlots de fraîcheur de notre commune. C'est pourquoi nous organisons un chantier participatif de plantation de micro- forêt, les 17 et 18 décembre, sur le terrain du Centre de Première Intervention. Venez nombreux en famille planter une nouvelle forêt sur notre commune ! (Pensez à vous inscrire !)

**RÉALITÉ
DES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**

Pour terminer cette année 2022 dans une ambiance plus festive, nous vous proposons de nous retrouver, notamment autour du traditionnel vin chaud du marché de Noël, le 10 décembre aux halles. Cet événement

UN ÉVÈNEMENT RASSEMBLEUR

et attendu, permettra à chacun de passer un moment convivial, agrémenté d'animations pour les petits et aussi pour les grands. Vous pourrez y retrouver des artisans et producteurs, qui vous permettront de faire vos achats de Noël. Cette année, nous vous offrons la possibilité de prolonger le marché en vous restaurant sur place grâce aux food trucks. Certains sont familiers, puisque présents à l'occasion des dîners fermiers qui se déroulent tous les 1^{er} jeudis de chaque mois. Vous y êtes désormais fidèles !

L'ensemble des élus vous souhaite à tous et toutes d'excellentes fêtes de fin d'année et nous espérons vous retrouver nombreux, à l'occasion des vœux de la municipalité, le 19 janvier à l'Hélianthe.

Sophie Favriou,

adjointe à la maire, chargée de l'économie, de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 6 décembre à 20 h

ZOOM

10 décembre

MARCHÉ

Noël

Marché de Noël

Le marché de Noël se tiendra le samedi 10 décembre, de 15 h à 21 h, aux halles du marché.

+ de 25 exposants

- * Produits frais
- * Décoration
- * Artisanat d'art
- * Culture
- * Mode et bijoux
- * Cosmétiques
- * Champagnes, bières et vins *

(*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération)

Restauration sur place, dans une salle chauffée, ou à emporter

Food trucks :

- * Les crêpes d'Isa
- * Les canards de François
- * Le Petit Fressinois
- * Le Belga

Buvette :

- * Le Vit'fait

Des animations pour tous

- * À 17 h : arrivée du Père Noël
- * À 18 h : remise des prix du concours des maisons décorées par le Conseil municipal des jeunes
- * À 20 h : blind test

Tout au long de l'après-midi :

- * Banda Les Di'sonnants 79
- * Magie
- * Atelier maquillage
- * Borne à selfies
- * Jeux XXL en bois
- * Lettre au Père Noël
- * Déco boules de Noël
- * La boîte à lettres du Père-Noël
- * Point de collecte "Boîte de Noël"
- * Grand jeu : participez au tirage au sort pour gagner des places de spectacles et des paniers garnis !



Agenda de la ville 2023



En raison des désagréments rencontrés pour la livraison de l'agenda de la ville 2022, des retours mitigés des annonceurs locaux, et de la désaffection de beaucoup d'habitants envers les supports "papier", la municipalité a décidé de ne pas reconduire ce support de communication publicitaire cette année. Pour les personnes attachées à un agenda physique, il est toutefois possible d'en réserver un et de venir le retirer en mairie avant le 16 décembre 2022.

Contact :

Tél. 05 49 25 50 54

Mail : accueil@ville-lacreche.fr

URBANISME



Un urbanisme en évolution

À l'occasion du conseil municipal du 14 novembre, basé sur la thématique du débat autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, une table ronde a permis de dresser un état des lieux de l'urbanisme sur la commune.

Suite à un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers, par le préfet des Deux-Sèvres en août 2020, la communauté de communes a engagé une seconde révision du PLUi. Dans ce cadre, les communes du territoire ont la possibilité d'organiser un débat autour du PADD, document qui retrace les orientations politiques du PLUi. Souhaitant porter plusieurs modifications au PADD, la municipalité s'est saisie de cette action.

Ainsi, en préambule du conseil municipal du 14 novembre, une table ronde publique était menée par Elsa Preiss, chargée de mission ÉcoQuartier et ville

durable à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle Aquitaine, accompagnée de Benoît Lalère, responsable unité transition écologique, à la Direction Départementale des Territoires 79 (DDT) et de Delphine Page, directrice du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres (CAUE) et architecte. Les échanges ont permis de retracer l'historique de l'urbanisation, sur la commune et d'une manière générale, d'évoquer La Crèche de demain et de présenter des exemples d'écoquartiers.



3 questions à... Laetitia Hamot, maire

"L'urbanisme de demain à La Crèche ne sera pas celui d'hier.

Que peut-on dire de l'urbanisme aujourd'hui sur la commune ?

"Aujourd'hui, en raison de sa localisation géographique, du nœud autoroutier, de la présence de nombreuses entreprises, la commune subit une très forte pression foncière. Celle-ci est également en lien avec les contraintes imposées par l'État, notamment avec l'objectif de "zéro artificialisation nette" (ZAN). De plus, les terrains constructibles disponibles sont, à ce jour, quasi-inexistants. Les maisons "collées" les unes aux autres, comme sur l'avenue de Paris, ont laissé la place à des logements de plain-pied au fil du temps. Mais, pour permettre à de nouveaux habitants de venir s'implanter sur la commune, nous devons enrichir notre vision de La Crèche pour demain. C'est pourquoi nous faisons le choix de maîtriser cette pression, en modifiant le PLUi et en devenant acquéreur foncier. Nous nous saisissons ainsi de l'opportunité d'être exigeants, dans le cadre d'un urbanisme durable et vertueux."

Pourquoi la municipalité souhaite-t-elle débattre autour du PADD ?

"L'urbanisme à La Crèche demain ne sera pas celui d'hier. Le PLUi actuel n'est pas assez contraignant, ni restrictif, pour les entités qui projettent d'aménager un terrain constructible. Aujourd'hui, nous ne pouvons que sensibiliser les promoteurs, mais pas les contraindre, en matière de densité, de répartition, de hauteur des logements, de choix des couleurs (impact par rapport au réchauffement climatique).

C'est pourquoi le débat autour du PADD nous permettra de porter des modifications au règlement et aux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Nous allons parler de densification qualitative, imaginer de l'habitat collectif (jeunes/travailleurs/seniors...), pour favoriser la mixité sociale. Il faudra également prévoir les mobilités adaptées, sans oublier la protection de l'environnement. En bref, l'environnement de vie et le vivre ensemble !"

Comment comptez-vous procéder ?

"L'action de la municipalité s'articulera autour de 4 axes que nous souhaitons faire inscrire dans le PADD :

La densification : fixer 25 logements par hectare (contre 14 aujourd'hui) et donner la possibilité de monter en R+2 (rez-de-chaussée + 2 étages).

Faire mentionner les projets structurants sur les pôles principaux du territoire Haut Val de Sèvre, qui sont Saint-Maixent-l'École, La Crèche et Pamproux. En effet, seuls les projets de Saint-Maixent-l'École sont mentionnés dans le PADD. Les projets structurants de La Crèche que sont la redynamisation du centre-bourg, l'habitat jeunes, la réhabilitation des équipements sportifs et la maison de santé n'apparaissent pas.

Marquer la transition écologique, rappelant l'existence sur la commune de la plus grande zone humide du territoire, les Îles de Candé, lieu de 2 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

Équilibrer les zones d'activités et d'habitat, pour la densification des zones d'activités, sans enclaver le bourg."

Des acronymes, des définitions...

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi est un document de planification et d'urbanisme réglementaire, à l'échelle d'un ensemble de communes. Il définit le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet d'aménagement et de développement et le formalise au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol. Il est applicable pour toutes les autorisations d'urbanisme (constructions, travaux).

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

C'est l'une des pièces constitutives du dossier de PLUi. Il détermine les grandes orientations politiques d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés.

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

C'est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement stratégique.

PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

C'est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation

Au sein du PLUi, les OAP expriment les ambitions et la stratégie d'une collectivité territoriale en termes d'aménagement. Elles visent à définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives.

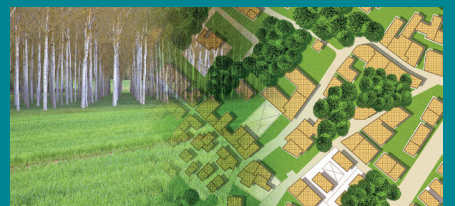
ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

C'est un espace naturel inventorié en raison de son caractère remarquable. La ZNIEFF complète les zonages réglementaires (aires protégées) pour guider les décisions d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme, créations d'espaces protégés, schémas départementaux de carrière...) et éviter l'artificialisation des zones à fort enjeu écologique

Objectif ZAN : Zéro Artificialisation Nette

L'artificialisation des sols, conséquence directe de l'extension urbaine et de la construction de nouveaux habitats en périphérie des villes, est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Le gouvernement souhaite protéger ces espaces naturels, en instaurant l'objectif de "zéro artificialisation nette", prévu par le Plan Biodiversité, et travailler avec les collectivités pour repenser l'aménagement urbain et réduire efficacement l'artificialisation des sols.

Concrètement, il s'agit de limiter autant que possible la consommation de nouveaux espaces et, lorsque c'est impossible, de « rendre à la nature » l'équivalent des superficies consommées.





VIE CRÊCHOISE



Activités jeunes des vacances de Toussaint

À chaque période de petites vacances scolaires, la municipalité propose des activités variées pour les jeunes.

Karting et accrobranche aux Aprèm'sport municipaux

Les Aprèm'sport, organisés pendant les vacances de la Toussaint, ont rassemblé une vingtaine d'ados, pour pratiquer des activités variées : sports collectifs, individuels, escalade, tir à l'arc, karting, accrobranche...

Prochains Aprèm'sport aux vacances de février 2023

Atelier Pocket film : un court métrage avec un smartphone.

Durant les vacances scolaires, 9 jeunes, âgés de 11 à 16 ans, ont écrit, joué, réalisé et monté un court-métrage, grâce à des téléphones portables.

Cet atelier, soutenu par la Fédération Régionale MJC - Nouvelle Aquitaine, dans le cadre du dispositif "Passeurs d'images", a été mené par Arnaud Devroute, réalisateur, accompagné de Sylvine, animatrice. Le film sera prochainement diffusé au cinéma Henri-Georges Clouzot.



FORMATION DES DÉLÉGUÉS DE CLASSES DU COLLÈGE

Comme chaque année, les nouveaux délégués de classes du collège Jean Vilar ont suivi une formation, dans la salle du conseil municipal de la mairie. Une matinée studieuse basée sur le rôle du délégué, ses fonctions, le conseil de classe et une sensibilisation au harcèlement scolaire.

MIEUX GÉRER SON BUDGET AVEC L'UDAF

Chacun peut être confronté un jour ou l'autre à des difficultés financières, suite à la perte d'un emploi, une séparation, une accumulation de crédits... ou s'interroger sur sa capacité à faire un nouveau crédit, financer des travaux...

Le Point Conseil Budget (PCB) des Deux-Sèvres, piloté par l'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (Udaf 79) est un dispositif anonyme, gratuit et ouvert à tous. Il a pour objectif de prévenir des difficultés financières, conduisant aux situations de malendettement et de surendettement ou à leur répétition. Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel.

Renseignements complémentaires :

Tél. 05 17 87 01 70 / pcb@udaf79.asso.fr

Cérémonie du 11 novembre



Le 104^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, ainsi que la reconnaissance de l'ensemble des Morts pour la France, a été commémoré en présence des anciens combattants, des autorités civiles et militaires, du CMJ, des sapeurs-pompiers, de la Protection civile et de l'Union musicale crêchoise.

Cette journée a également été l'occasion de célébrer le centenaire de l'inauguration du monument aux morts, le 12 novembre 1922, par une exposition réalisée par Guy Poupin, historien crêchois, en partenariat avec la ville.



UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE EN CRÉATION

Après plus de 20 ans de bons et loyaux services, le logo va changer de tête pour mieux incarner les valeurs de la ville.

Il sera accompagné d'une charte graphique, actuellement inexistante, permettant de fixer les règles de la nouvelle identité visuelle.

Le nouveau logo sera officiellement dévoilé aux habitant-es à l'occasion des vœux de la municipalité, le 19 janvier 2023.

Prise en charge des victimes de violences conjugales dans le Sud Deux-Sèvres

ARRÊTONS
LES
VIOLENCES



Les numéros d'urgence

17 ou le 112

Recours aux forces de l'ordre depuis un portable
24h/24 - 7j/7



114

Signalement par SMS
envoyer un texto
24h/24 - 7j/7



119

Signalement pour les enfants en danger



3919

Signalement auprès de la ligne nationale d'écoute, gratuite et anonyme

24h/24 - 7j/7

115

Pour être hébergé



www.service-public.fr
ou sur www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

Portail de signalement en ligne 24h/24-7j/7

Signalement auprès des pharmacies



Il est possible de signaler des violences auprès des pharmacies. Les officines feront le lien avec les forces de l'ordre.

PARTICIPATION CITOYENNE

Une balade citoyenne à Boisragon



Récemment, la municipalité a invité les habitant-es de Boisragon à venir donner leur avis sur les aménagements de leur village.

Au cours d'une balade à pied d'environ 2 km, les participants ont effectué des étapes sur 10 points stratégiques, entre l'école Charles Trenet, la rue Albert Charrier, l'impasse du Chêne, jusqu'à la place de la Basculer. Les questions d'aménagement de l'espace public, de liaisons douces, de mobilier urbain ou encore de sécurité ont été abordées entre les participants et les élus.

2^{ème} course aux déchets du CMJ

La seconde édition de la course aux déchets, organisée par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'est tenue samedi 22 octobre. Une trentaine de participants, armés de sacs poubelle, de pinces et de gants, a arpenté 2 parcours d'environ 5 km, vers le site Groussard et le stade de Champcornu. Une centaine de kilos de déchets a été récoltée. Une action éco-citoyenne qui a été fortement appréciée, et va se renouveler dès le printemps 2023 sur d'autres sites de la commune.



ASSOCIATIONS



Inauguration de la permanence vie associative

Après 10 mois d'existence et de rodage, la permanence associative mensuelle, initiée par la municipalité, a été inaugurée le 2 novembre.

Chaque 1^{er} mercredi du mois, Slimane Zediallal, coordinateur municipal de la vie associative et participation citoyenne, et Alban Rabussier, chargé de développement vie associative à la Ligue de l'enseignement, sont à l'écoute des dirigeants associatifs, à la maison des associations de Champcornu. "L'objectif est de soulager au maximum les associations concernant les problèmes du quotidien pour consacrer toute leur énergie à leurs actions. Slimane et Alban sont complémentaires dans leurs missions. Ainsi, les dirigeants peuvent obtenir 2 niveaux d'information et ils repartent systématiquement avec une réponse" explique Renaud Gautron, Délégué Départemental à la Vie Associative (DDVA).

En complément, la ville a intégré Guid'asso, un réseau d'acteurs de l'appui à la vie associative, mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec la ligue de l'enseignement 79.

La maire, Laetitia Hamot complète : "Dès le début de notre mandat, nous avons eu la volonté de recruter un référent, car les associations tissent le territoire et sont présentes à tous les niveaux de la vie créchoise."

Permanence le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 14 h à 17 h, salle de la permanence associative, à Champcornu.

+ d'infos :
Tél. 06 40 92 31 83
Mail : vaps@ville-lacrecche.fr

20 septembre

AG des Fées bobines

L'association est au complet, avec une vingtaine d'adhérentes. Elle propose une activité intergénérationnelle et prend part à des actions de solidarité : Octobre Rose, Téléthon... Le bureau reste inchangé, reconduisant Aurélie Dupont dans ses fonctions de présidente.

22 octobre

Le handball soutient Octobre rose



Le club de handball Chauray-La Crèche a organisé une soirée Octobre Rose, à la salle omnisports de Chauray, avec 3 matchs, au profit de l'association Vivre comme avant, qui accompagne les femmes atteintes d'un cancer du sein.

27 octobre

AG de la Pétanque créchoise

Serge Proust, président, a présenté le bilan de l'année et mentionné une bonne participation des licenciés aux différentes actions proposées. 3 nouveaux membres sont venus renforcer le bureau cette année. Les pratiquants se retrouvent sur le site Groussard, chaque mardi et jeudi, à partir de 13 h 30. En 2023, l'association, créée en 1973, fêtera ses 50 années d'existence.



La Flèche créchoise tutoie les sommets

3 titres majeurs ont été décrochés cette année par des archers de la Flèche créchoise :

Serena Dolci, 12 ans, est devenue championne de France de sa catégorie, après seulement 4 années de pratique.

Bruno Guillemet, président du club, pratiquant depuis 2012, a manqué de peu le titre de champion de France. Il décroche néanmoins le titre de vice-champion de France, catégorie tir de campagne seniors 3.

Sandrine Dupond, archère depuis 3 ans, a obtenu son premier titre majeur, en devenant championne régionale 2022 de tir en salle, catégorie "seniors femmes barebow" (arc nu).

Le club compte 40 adhérents, pour défendre les valeurs de ce sport, qui sont le respect, la solidarité, et l'entraide entre concurrents.

La Flèche créchoise accueillera le championnat départemental en salle, les 28 et 29 janvier, au gymnase de Chantoiseau.

Contact :
Mail : flechecrechoise@gmail.com
Site internet : https://flechecrechoise.jimdofree.com/



TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES
GROUPES POLITIQUES
REPRÉSENTÉS AU
CONSEIL MUNICIPAL

La fin d'année est traditionnellement solidaire. Valeur qui nous est très chère. Les festivités ont débuté dès le 19 novembre avec la présence de **150 aînés au goûter organisé à l'Hélianthe, avec au programme le spectacle de Pascal Peroteau**, dans une ambiance très chaleureuse et amicale.

Le Téléthon est revenu, grâce au dynamisme de nos nombreuses associations. Nous souhaitons remercier chaleureusement tous ceux et toutes celles qui participent à cette action.

Les jouets d'occasion que vous avez déposés en mairie vont trouver une nouvelle vie grâce à la **recyclerie** du SMC qui évolue, s'agrandit et se déplace sur la zone commerciale d'Azay-le-Brûlé (derrière Connexion). Elle devient **O'drigail**. Désormais ouverte du mercredi au samedi, vous y trouverez des objets auxquels une seconde vie est offerte : bibelots, jouets, livres, meubles, vaisselle...

Pour la troisième année consécutive, le Centre Intercommunal d'Action Sociale coordonne l'opération "**boîtes de Noël solidaires**" à déposer en mairie jusqu'au 15 décembre. Elles sont composées de "**un truc bon, un truc chaud, un produit d'hygiène, un loisir, et un mot doux**". Elles seront redistribuées aux plus démunis.

C'est aussi sous l'angle de la solidarité que notre

MAJORITÉ : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVALLIER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY.

LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

commune accueille depuis quelques semaines **trois nouvelles familles ukrainiennes** dans un de nos logements communaux. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Les élus et les agents vous ont préparé un **beau marché de Noël**. Après avoir organisé la course aux déchets, participé aux commémorations du 11 novembre et au goûter des aînés, le **Conseil Municipal des Jeunes organise le concours des maisons décorées**.

Comme chaque année, **la commune est illuminée par les décorations de fin d'année**. Le coût des énergies qui grève fortement le budget de la commune, et les impacts environnementaux, ont conduit la municipalité à revoir les éclairages de voirie. Une **réunion participative** a été organisée, les avis des participants ont été compilés et pris en compte. Sur un sujet aussi sensible, on aurait pu s'attendre à des divergences de point de vue, mais finalement **le bon sens a dégagé une ligne claire**. La période d'éclairage est réduite sur toute la commune avec pour principale contrainte, la sécurité des enfants qui prennent les bus scolaires. Quelques exceptions sont faites pour les zones de vie nocturne (culturelles, sportives...) et l'avenue de Paris qui resteront allumées plus longtemps. Des investissements seront nécessaires pour aller plus loin, la démarche ne fait donc que commencer et vous constaterez ici ou là des incohérences qui sont liées à la nature même du réseau. Les éclairages de Noël, branchés sur les éclairages publics, s'allumeront donc moins longtemps. En janvier, nous engagerons **une réflexion pour remplacer quelques décorations lumineuses par des décorations passives**. Nous devons évoluer, mais cette période doit rester festive.

Suite à nos interpellations, le point de vue des

élus de la communauté de communes a évolué, **la période d'éclairage des voiries des zones d'activité sera réduite**. Ne vous attendez pas pour autant à voir disparaître le halo de lumière, celui-ci est principalement causé par les activités nocturnes des entreprises.

Toujours côté communauté de communes, la **révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** est en cours. Le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a eu lieu mi-novembre. Vous étiez nombreux et nombreuses à assister à la **réunion publique** "Quel urbanisme à La Crèche pour demain ?" qui a précédé le débat. L'histoire de l'habitat ainsi que la notion d'écoquartier y ont été abordées. Lors du débat, nous avons défendu notre objectif de développement maîtrisé et nous serons vigilants sur la traduction du document politique qu'est le PADD, en réglementation et en zonage dans le PLUi. Le zéro artificialisation des sols, qui se profile à l'horizon 2050, aura un impact sur les zones constructibles pour l'habitat comme pour l'économie.

La balade citoyenne à Boisragon, sous un temps idéal, a réuni élus et habitants. Nous avons pu y noter plusieurs besoins et envies que la commune va devoir prendre en compte, à commencer par les besoins en sécurité notamment sur la rue A. Charrier. Puis la balade s'est poursuivie pour échanger sur les espaces verts, les aménagements et les voies douces. Les habitants présents souhaitent remplacer les barrières provisoires de l'école par des poteaux en bois. Deux parcours différents ont été évoqués pour la voie douce.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes. Nous nous retrouverons en 2023, année du déploiement du projet "Nature et transition".

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Personnel communal beaucoup de départs.

Nous le constatons et les chiffres confirment cette tendance. Avec l'arrivée de la municipalité en mai 2020 et jusque fin 2022 : 24 agents, en moins de 3 ans ont quitté la Commune (dont 5 en retraite, le reste a demandé sa mutation, et parti pour convenances personnelles ou a démissionné). Les partants sont remplacés par de nouveaux agents. Malgré cela, les frais de personnel en 2022 augmenteront de plus de 10 % par rapport à 2021, pour 90 agents équivalent temps plein. À titre de comparaison, lors du précédent mandat entre 2014 et 2016, 11 fonctionnaires avaient quitté la collectivité (dont 3 en retraite). Que signifient tous ces départs et ce turnover conséquent dans les collaborateurs municipaux ? Difficultés de fonctionnement, incompréhensions avec les nouveaux élus, problèmes de management des équipes, de mal être au travail ? À suivre.

Nouveau policier municipal.

Venant de la ville de St Maixent l'Ecole, il a pris ses fonctions récemment à la mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue et la réussite. Depuis 2020, il s'agit du 3ème policier municipal qui succède aux 2 précédents qui ont quitté La Crèche pour obtenir une mutation pour l'un à Chauray en 2021 et pour l'autre à Niort en 2022

63 643 € HT pour l'entretien de la commune.

C'est le montant du nouveau marché pour l'entretien des espaces verts communaux qui vient d'être passé par la Maire avec l'entreprise adaptée du Haut Val de Sèvre. Un montant 4 fois plus élevé que par le passé. Pourquoi ? Une nouvelle consultation d'entreprises et des

résultats pour lesquels aucune commission municipale ne s'est réunie pour en parler. On peut s'interroger sur les missions demain des 5 agents du service municipal des espaces verts.

Des économies ?

Nous l'avons constaté et vous avez été nombreux à le signaler en mairie, les lampes des écoles du centre bourg et de Chavagné sont restées allumées des semaines, jours et nuits pendant les vacances d'été. Idem pour la maternelle du bourg pendant les vacances de la Toussaint et le week-end du 11/11. De même, certaines rues, rue du Pairé, route de François etc... restent allumées la nuit, alors qu'elles devraient être éteintes. Ce sont bien les Créchois qui paient avec leurs impôts, la facture de ces manquements.

Eclairage public.

Au nom de la sobriété énergétique et de l'écologie, la municipalité a annoncé en juin dernier, l'extinction de l'éclairage public le soir à 20 h sauf dans l'avenue de Paris. Une réunion municipale regroupant 10 Créchois et des élus s'est tenue début octobre. Demander l'avis aux Créchois, c'est bien et alors que les plages de fonctionnement de cet éclairage étaient déjà mises en place depuis juin. Notre groupe réitère sa demande que les lampes fonctionnent non pas jusque 20 h mais au moins 21 h et surtout que les rues où se trouvent les équipements de la vie associative, sportive, culturelle, sociale soient éclairées en soirée. Cette proposition des Créchois formulée début octobre n'est pas encore effective. Le temple, la maison des associations à Champcornu, le gymnase

de Chantoiseau se trouvent plongés dans le noir à 20 h. Des économies certes mais pas au détriment des associations et de leurs membres.

Projet de nouveau cimetière.

Ce projet élaboré par les 2 municipalités précédentes et qui devait être aménagé rue du Pain Perdu, semble abandonné par la nouvelle municipalité. Si le terrain d'implantation nécessaire rue du Pain Perdu avait été acheté, l'étude hydro géologique réalisée et conforme pour accueillir un lieu de sépultures et les études d'aménagement effectuées par un cabinet spécialisé, tout cela serait mis aux oubliettes. La Maire aurait dans l'idée d'aménager ce nouveau cimetière en bord de Sèvre, à proximité du parking des îles de Candé à Ruffigny. Et cela dans une zone naturelle et inondable. Un 1er sondage confirmé par la pose d'un piézomètre vient d'être réalisé à cet endroit par une entreprise locale pour un coût de 3300 €. Nous restons très vigilants sur ce projet municipal, pas encore évoqué au Conseil municipal.

Téléthon des 3 et 4/12.

Soutien et solidarité au collectif des 25 associations Créchoises et à la centaine de bénévoles qui animeront ces 2 journées. Nous nous engagerons avec eux pour la réussite de ce téléthon au profit des malades et de la recherche sur les maladies génétiques neuro musculaires.

Fêtes de fin d'année. Malgré le contexte morose, nous vous souhaitons de passer d'excellentes et chaleureuses fêtes de fin d'année entourés de vos proches et avec une pensée particulière aux personnes seules.

INTER-COMMUNALITÉ



Clôture de la Fabrik à Déclik

Fin octobre, une soixantaine de jeunes ont pu, pendant 3 jours intenses, rencontrer une cinquantaine d'acteurs du territoire, à l'occasion du festival FabriK à Déclik, initié par la communauté de communes.

Des ateliers, des rencontres engagées avec une quinzaine de structures destinées aux jeunes, des séances d'introspection et de développement de compétences... Le village Déclik a fermé ses portes avec une représentation publique de toutes ces nouvelles compétences acquises. Des rires, des larmes, des dépassements de soi et une fin en apothéose !



Animation de Noël à la médiathèque

Lectures de Noël

- Samedi 17 décembre à 10h
 - Mercredi 21 décembre à 17h
- À partir de 3 ans, sur inscription.

Atelier créatif de Noël

- Mercredi 21 décembre à 10h
- À partir de 8 ans, sur inscription.

Ne manquez aucune animation en consultant l'agenda des médiathèques (disponible sur le site www.cc-hautvaldesevre.fr ou à l'accueil des médiathèques).

Fermeture de fin d'année : du 24 décembre au 2 janvier inclus.

Toute l'équipe des bibliothécaires vous souhaite de joyeuses fêtes.

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots

05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles
79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30
Mercredi 14 h - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales
Haut Val de Sèvre

Instagram : Médiathèques du Haut Val de Sèvre

NAVETTE GRATUITE

Départ : Niort—Rochereaux
Via Zones d'activité <=> Gare SNCF de La Crèche
Destination : La Crèche—Petite Isle

Du lundi au vendredi				Correspondances
Niort - Rochereaux	08:00	09:15	17:17	BUS - Ligne 1
Baussais 1b	08:08	09:23	17:24	18:47
Baussais 2	08:09	09:24	17:25	18:55
Baussais 1	08:10	09:25	17:26	18:56
Groies Perron	08:11	09:26	17:28	18:57
Centre Routier	08:17	09:32	17:34	18:58
Champs Albert	08:19	09:34	17:36	19:04
Hélianthe	08:20	09:35	17:38	19:06
Grands Champs 1	08:21	09:36	17:39	19:07
Grands Champs 2	08:21	09:36	17:39	-
Les Verdillons	08:24	09:39	17:43	-
La Sèvre	08:26	09:41	17:45	CAR - Ligne 16
Le Pairé	08:27	09:42	17:46	
La Crèche - Centre Bourg	08:30	09:45	17:48	
Gare SNCF	08:31	09:46	17:50	TER - Ligne 14
Avenue de Paris	08:33	09:48	17:52	
Pette - Isle	08:34	09:49	17:53	

Une aire de covoiturage est à votre disposition à la station « Petite Isle »

Vos correspondances

Voyageurs venant de POITIERS / SAINT MAIXENT			
matin (aller)	TER ligne 14	08:41	Navette à : 08:45
soir (retour)	Bus Ligne 16	17:43	Navette à : 17:45
	TER ligne 14	17:50	18:05
	Tanlib ligne 1	17:17	17:08

Départ : La Crèche—Petite Isle
Via Gare SNCF de La Crèche <=> Zones d'activité
Destination : Niort—Rochereaux

Du lundi au vendredi				Correspondances
Petite - Isle	8:42	16:20	18:15	TER - Ligne 14
Avenue de Paris	8:43	16:21	18:16	
Gare SNCF	8:45	16:23	18:18	
La Crèche - Centre Bourg	8:47	16:25	18:20	
Le Pairé	8:49	16:27	18:22	
La Sèvre	8:50	16:28	18:23	
Les Verdillons	8:52	16:30	18:25	
Grands Champs 1	8:53	16:31	18:26	
Grands Champs 2	8:53	16:31	18:27	
Hélianthe	8:56	16:34	18:29	
Champs Albert	8:57	16:35	18:30	
Centre Routier	8:59	16:37	18:32	
Groies Perron	9:05	16:43	18:38	
Baussais 1bis	9:06	16:44	18:39	
Baussais 2	9:07	16:45	18:40	
Baussais 1	9:08	16:46	18:41	
Niort - Rochereaux	9:14	16:52	18:46	BUS - Ligne 1

Une aire de covoiturage est à votre disposition à la station « Petite Isle »

Vos correspondances

Voyageurs venant de NIORT/CHAURAY			
matin (aller)	Tanlib ligne 1	07:48	Navette à : 08:00
soir (retour)	Tanlib ligne 1	19:36	Navette à : 18:46
	TER ligne 14	17:50	19:49
			17:59

HORAIRES

Agenda

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÊCHE
Mensuel

n° 237
DÉCEMBRE 2022



3 décembre
"MEURICE 2027"
Spectacle Guillaume Meurice
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30

Organisateur : municipalité
Infos et résas :
www.ville-lacrecche.fr ou
www.ticketmaster.fr

1^{er} décembre
MARCHÉ GOURMAND
"MON DÎNER FERMIER"
+ APÉRO-CONCERT
Halles du marché
De 17 h à 21 h

Organisateur : Chambre
d'agriculture des Deux-Sèvres
et municipalité

3 décembre
JOURNÉE TÉLÉTHON
Gymnase de Chantoiseau
De 9 h à 18 h 30

Organisateur :
collectif associatif créchois
Facebook Téléthon Créchois

3 décembre
FOULÉES DU TÉLÉTHON

Course pédestre
Gymnase de Chantoiseau
À 15 h

Organisateur :
collectif associatif créchois
Facebook Téléthon Créchois

3 décembre
DISCO ROLLER -
TÉLÉTHON
Gymnase de Chantoiseau
À 20 h 30

Organisateur :
Roller créchois
Facebook Roller Créchois

4 décembre
LOTO - TÉLÉTHON
Salle de l'Hélianthe
À 13 h

Organisateur :
collectif associatif créchois
Facebook Téléthon Créchois

6 décembre
CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil municipal
À 20 h

10 décembre
MARCHÉ DE NOËL
Halles du marché
De 15 h à 21 h

Organisateur : municipalité
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

11 décembre
CORRIDA DE NOËL
Salle de l'Hélianthe
À 10 h

Organisateur :
Spiridon créchois
Renseignements :
06 63 46 23 66

16 décembre
MARCHÉ DE NOËL
École de Chavagné
De 18 h à 21 h

Organisateur :
APE Les Petits Belins
Contact :
ape.lespetitsbelinchavagne@gmail.com

17 décembre
SUPER LOTO DE NOËL
Salle de l'Hélianthe
À 19 h

Organisateur :
GJ La Crèche-S^{te} Néomaye-
Romans
Contact : gjvallees2sevres@gmail.com

17 & 18 décembre
CHANTIER PARTICIPATIF
MICRO-FORÊT
Terrain du CPI
Sur inscription

Organisateur : municipalité
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

18 décembre
DRÔLES D'HISTOIRES
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
À 15 h
À partir de 3 ans
Gratuit

Organisateur : municipalité
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Jeudi 5 janvier
MARCHÉ GOURMAND
"MON DÎNER FERMIER"
Halles du marché
De 17 h à 21 h

Organisateur : Chambre
d'agriculture des Deux-Sèvres
et municipalité

Jeudi 19 janvier
VŒUX DE LA
MUNICIPALITÉ
Salle de l'Hélianthe
À 18 h 30

Du 27 au 29 janvier
TRIEZ VOS PAPIERS
Place du Champ de foire
Collecte de papier

Organisateur :
APE créchoise
Contact :
ape.crechoise79@gmail.com
Facebook APE créchoise



Inscriptions avant le 6 décembre.
+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr



Points de collecte :
mairie et marché de Noël
+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr



Organisé par la municipalité
+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr



Organisé par l'APE
Les Petits Belins
Contact :
ape.lespetitsbelinchavagne@gmail.com

CHANTIER PARTICIPATIF
PLANTATION d'une
MICRO
FORÊT

17 & 18 décembre
Terrain du CPI
(sapeurs-pompiers)
Inscrivez-vous !
+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr



IDÉE CADEAU !
31 mars 2023
+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr



Astuces Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)

Pourquoi consommer l'eau du robinet plutôt que l'eau embouteillée?

- Pour protéger l'environnement ! Boire l'eau du robinet permet une économie de ressources non renouvelables : pas de fabrication de bouteilles en plastique, pas de transports routiers... Près de 10 kg de déchets par an et par personne sont imputables aux eaux en bouteille...
- Pour faire des économies ! Le prix moyen de l'eau du robinet en France est de 3 € le m³, soit 0.003 € le litre ! Ainsi, boire l'eau du robinet coûte seulement un peu plus de 2 € par an par habitant et par an ! Le prix de l'eau en bouteille est en moyenne de 0.50 € par litre (eau minérale et de source). Pour une famille de 4 personnes, le coût de l'eau du robinet est inférieur à 10 € sur une année... alors qu'une consommation d'eau en bouteille peut atteindre 1 000 €...
- L'eau du robinet est bonne pour la santé ! Les contrôles de traitement de l'eau et de surveillance sont permanents et visent à assurer sa qualité.

Un conseil pour enlever l'odeur de chlore : faire couler l'eau quelques secondes ou mettre l'eau au réfrigérateur quelques heures avant la consommation. Il existe aussi des filtres à fixer directement au robinet pour améliorer le goût, et pour retirer le calcaire de l'eau.

Voisinvoisine ZéroDéchet

le saviez-vous ?

LE CARNET

NAISSANCE

22 octobre : Mayron BUCH RIGNAULT

DÉCÈS

25 octobre : Ginette GEORGET	86 ans
26 octobre : Micheline GOBIN	99 ans
27 octobre : Murielle GUIGNARD	50 ans
3 novembre : Joël EVENOT	72 ans
4 novembre : Jean MANDIN	92 ans
7 novembre : André SICOT	70 ans
7 novembre : Emmanuel COURILLEAU	52 ans
17 novembre : Etienne TALBOT	88 ans